

Image not found or type unknown



Depot de plainte, rappel à la loi

Par **sunset_old**, le **29/10/2007 à 14:57**

bonjour, je m'appel clémence et suite à une plainte d'avril 2004, pour appels téléphoniques malveillants, j'ai eu un rappel à la loi, puis plus rien.
Je ne sais pas si la plainte est classée ou si elle est encore valable après toutes ces années?
Qu'en pensez vous? Sachant que je n'appel plus du tout cette personne depuis presque 4 ans, mais puis-je me débarrasser de cette plainte qui traîne dans mes papiers?
Merci de votre réponse.
Cordialement